# **APPEL A PROJETS**

# **Médiation : Année quantique 2025**

#

**PROPOSÉ PAR :**

DIM QuanTiP - Programme 2025 Fonctionnement

**LE DOSSIER EST À ENVOYER PAR MAIL À :**

quantip@univ-paris13.fr

**CONSIGNES**

(Merci de lire attentivement)

Le formulaire devra être au format **PDF** uniquement, et devra avoir pour titre **MAQ2025\_Acronyme\_Porteur.pdf.**

La taille maximale du fichier est de 5Mo.

Une attestation (Annexe 1) doit être imprimée, signée par vous et votre directeur ou directrice de laboratoire, et envoyée à l’adresse suivante : quantip@univ-paris13.fr.

**attention : Aucun dossier présenté sans l’attestation originale signée par la direction du laboratoire ne sera pas pris en compte.**

**CONTEXTE**

L’année 2025 a été labellisée **« Année internationale des sciences et des technologies quantique »** par l’UNESCO. Dans ce cadre exceptionnel, le DIM QuanTiP propose cet appel à projet dédié à la mise en place d’outils de médiation et d’événements à destination du grand public.

**RÈGLES DU DIM POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS**

(Nous invitons le/la porteur·euse de projet à lire attentivement les consignes qui suivent)

Toutes les équipes recensées dans le DIM QuanTiP (voir annuaires des équipes sur le site <https://quantip.org/dimquantip/equipes-quantip/>) sont éligibles pour déposer un dossier à cet appel. Les demandes seront examinées au fil de l’eau.

Les activités et outils de médiation et de diffusion des connaissances techniques et scientifiques qui peuvent être financés sont :

* Conception et/ou organisation d’un évènement de médiation (conférence grand public, café débats, animations, expositions, spectacles, visites de laboratoires, etc.) ;
* Production de ressources :
	+ Audiovisuelles (jeux, posters, photographies, dessins, peintures, podcasts, vidéos, film, pièce de théâtre, etc.),
	+ Littéraires (BD, livres, poèmes, etc.),
	+ Expériences pédagogiques de démonstration, etc.

Pour être éligible, les manifestations grand public doivent se tenir en Île-de-France.

Plusieurs équipes peuvent être concernées par une même action.

La demande peut être rédigée en français ou en anglais.

Le montant indicatif de l’aide est compris entre quelques centaines et 3000 € HT. Le montant alloué pourra être adapté selon l’ampleur de l’initiative et son impact.

Le dossier est examiné au fil de l’eau pendant l’année 2025 par le bureau Animation et ensuite validé par le COPIL. Un retour sera adressé au porteur dans un délai maximum de 1 mois.

**ENGAGEMENT EN CAS DE FINANCEMENT**

L’équipe porteuse de la demande veillera à (voir aussi Annexe 1) :

* Mettre le logo de la Région Île-de-France ainsi que celui du DIM QuanTiP sur tous les documents et support utilisés liés à l’action de médiation (site web, affiche, poster, vidéo, présentation, réseaux sociaux…).
* Transmettre l’ensemble des documents relatifs à l’action au service administratif du DIM QuanTiP pour diffusion et affichage sur le site du DIM et sur les réseaux sociaux.

Votre équipe a-t-elle envoyé une demande de stage à publier sur le site de DIM QuanTiP et sur la plateforme de la région pour l’année 2024/2025 ou 2025/2026 ?

[x] OUI [x] NON

### **IDENTIFICATION DU/DES DEMANDEUR(S)**

**Porteur :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Mail  |  |
| Numéro de téléphone  |  |
| Nom de l’équipe |  |
| Nom du laboratoire |  |
| N° d’unité |  |

**Partenaire 1** *(facultatif, si le projet est proposé en collaboration avec d'autres équipes du DIM)* **:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Mail  |  |
| Numéro de téléphone  |  |
| Nom de l’équipe |  |
| Nom du laboratoire |  |
| N° d’unité |  |

**Partenaire 2** *(facultatif, si le projet est proposé en collaboration avec d'autres équipes du DIM)* **:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Mail  |  |
| Numéro de téléphone  |  |
| Nom de l’équipe |  |
| Nom du laboratoire |  |
| N° d’unité |  |

**AXE THÉMATIQUE CONCERNÉ**

(Voir la description résumée dans l’Annexe 2)

**Axe thématique ou action transverse principale (un seul choix) :**

(Double cliquer sur la case et cocher « case activée » ou ajouter une croix)

**Axes thématiques :**

[x]  Capteurs quantiques et métrologie [x]  Simulateurs quantiques

[x]  Communications quantiques [x]  Calcul et informatique quantiques

**Action transverse :**

 [x]  Ressources scientifiques et technologiques

Si une action transverse est cochée en principal, veuillez indiquer obligatoirement un axe thématique en secondaire.

**Axe thématique ou action transverse secondaire (plusieurs choix possibles) :**

(Double cliquer sur la case et cocher « case activée » ou ajouter une croix)

**Axes thématiques :**

[x]  Capteurs quantiques et métrologie [x]  Simulateurs quantiques

[x]  Communications quantiques [x]  Calcul et informatique quantiques

**Action transverse :**

[x]  Ressources scientifiques et technologiques

**FICHE DE RENSEIGNEMENT**

Titre du projet / *Title of the project* :

………………………………………………………………………………………………………………………….

Nature du projet / *Type of the project* :

………………………………………………………………………………………………………………………….

Description détaillée du projet / *Description of the project* :

*(Maximum 2 pages, y compris les photos ou illustrations ; précisez les objectifs, le public cible, le format et/ou le programme, le cas échéant les intervenant·es et leurs affiliations - le bureau sera attentif à la parité), le calendrier et/ou la date et le lieu, les modalités de communication…)*

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* + 1. Valeur ajoutée pour la région Île-de-France / *Added value for the Paris Region* :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Mise en synergie de thématiques, interactions avec d’autres acteurs en Île-de-France /

* + 1. *Synergies, interactions* :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Montage budgétaire prévisionnel / *Preliminary budget* :

|  |  |
| --- | --- |
| **Dépenses prévues** | **Recettes attendues** |
| Libellé | Montant € HT | Libellé | Montant € HT |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Total |  | Total |  |

* + 1. Soutien financier demandé au DIM QuanTiP (€ HT) / *Financial support requested from the DIM QuanTiP (€ EXCL. VAT)* :
	1. …………………………………………………………………………………………………………………………

Etablissement bénéficiaire en charge de la subvention demandée / *Institution in charge of the management of the grant* :

* 1. …………………………………………………………………………………………………………………………

Autres sources de financement : soutiens obtenus ou demandés / *Other funding sources (obtained or expected)* :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Institution | Subvention obtenue € HT | Subvention demandée € HT |
|  | € HT | € HT |
|  | € HT | € HT |
|  | € HT | € HT |

**Annexe 1**

**Attestation**

Nous soussigné·e·s ……………………………………………… directeur/trice du laboratoire …………………………… et M. / Mme ……………………responsable scientifique du projet…………………… déposé dans le cadre de l’appel à projet 2025 du DIM QuanTiP nous engageons à respecter les règles suivantes :

* Lire et respecter les règles régionales et QuanTiP indiquées dans cet AAP.
* **Transmettre le ou les état(s) d’avancement et le bilan d’activité du projet** à la demande du service administratif du DIM QuanTiP, en respectant les délais indiqués et le format du document. Le bilan est à renseigner suivant un formulaire qui vous sera adressé par le service administratif du DIM.
* **Afficher**, dans le cadre d’une publication écrite (article, proceedings…) le texte de **remerciements** suivant : *« This work has been supported by Region Île-de-France in the framework of DIM QuanTiP ».*
* **Afficher**, dans le cadre d’une communication orale (conférence, séminaire, workshop, école…) ou d’un événement **les logos** de la Région Île-de-France ainsi que du DIM QuanTiP.
* De plus, en application de la délibération N° CR 08-16 du 18 février 2016 (voir Annexe 3), l’ensemble des structures subventionnées s’engage à accueillir des stagiaires dans le respect des modalités qui ont été définies pour le financement des allocations de recherche et des projets d’investissement du programme 2025 du DIM QuanTiP.

Fait le …… /…… /………… À ……………………………

**Signature responsable Signature directeur/trice du laboratoire porteur**

**Annexe 2**

**Résumé des thèmes et des axes de recherche du projet**

Le Domaine de Recherche et d’Innovation Majeur (DIM) « Quantum Technologies in Paris Region » (QuanTiP) a été labellisé en 2022 pour 5 ans par la Région Île-de-France. Il fédère les laboratoires franciliens et est centré sur les technologies quantiques, de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, de l’innovation jusqu’aux solutions techniques commercialisables et à la création de startups. Le DIM a pour vocation de promouvoir et structurer les efforts de recherche et d’innovation dans le domaine des technologies quantiques, au plus près des équipes de recherche et des entreprises d’Île-de-France, dans le contexte général du Flagship Européen et de la Stratégie Nationale. Il assume également un rôle de diffusion des connaissances auprès du grand public et des entreprises. Le DIM QuanTiP est organisé en quatre axes thématiques, qui structurent les technologies quantiques dans la plupart des actions nationales et internationales :

**1 -** **Calcul et informatique quantiques,** qui incluent à la fois des dispositifs physiques et des algorithmes dont l’objectif est de réduire le temps de résolution de certains problèmes (optimisation, apprentissage automatique...) d’un facteur considérable. Il faut pour cela faire appel à des approches interdisciplinaires, prenant en compte l'évolution des dispositifs et des programmes pour les rendre à la fois plus performants et plus tolérants aux erreurs.

**2 -** **Simulateurs quantiques**, qui permettent d’étudier quantitativement des phénomènes quantiques inaccessibles aux simulations numériques classiques, comme la supraconductivité à haute température critique, le magnétisme quantique, les systèmes quantiques hors équilibre en présence de désordre, les phases topologiques, mais aussi d’autres questions issues des domaines des matériaux, des hautes énergies, de l’astrophysique ou de la chimie quantique.

**3 -** **Communications quantiques**, allant du déploiement de systèmes performants de cryptographie quantique jusqu’au développement de composants d’un réseau quantique avancé : sources et détecteurs de photons et d’états intriqués, mémoires quantiques, et interfaces atomes-lumière utilisant des systèmes hybrides ou opto-mécaniques.

**4 - Capteurs quantiques et métrologie**, visant à démontrer la performance des capteurs quantiques (horloges atomiques, capteurs inertiels, magnétomètres à base d’atomes naturels ou artificiels, capteurs opto-mécaniques...) à la limite quantique standard et au-delà, et à améliorer leur niveau d’intégration et leur maturité technologique, pour accompagner des cas d’usage et favoriser leur transfert vers l’industrie.

Trois axes transverses viennent en appui à ces quatre axes thématiques :

**A. Ressources scientifiques et** **technologiques** : cet axe a pour mission le développement des outils et méthodes nécessaires à l’ensemble du projet. Cela inclut par exemple des outils mathé­matiques ou numériques d'analyse approchée des systèmes quantiques, ou des développements technologiques ou instrumentaux indispensables à la réalisation des dispositifs expérimentaux.

**B. Retombées scientifiques et économiques** : cet axe a pour objectif de faciliter le transfert des technologies quantiques du laboratoire vers les utilisateurs. D’une part, il s’agit de sensibiliser les acteurs scientifiques et industriels et d’identifier avec eux les cas d’usages de ces technologies. D’autre part, de sensibiliser les acteurs du DIM à la valorisation des recherches et l’entrepreneuriat, ainsi que d’accompagner au plus près les innovations émergeant des laboratoires du DIM jusqu’à leur valorisation par des actions spécifiques (prématuration, coaching).

**C. Animation et formation** : cet axe coordonne les actions d’animation et de communication internes et externes, notamment auprès du grand public et des jeunes, et les actions de formation en relation avec l’environnement régional, académique et industriel.

**Annexe 3**

**Accueil de stagiaires par les établissements bénéficiant**

**de subventions Île-de-France**

|  |
| --- |
| Attention : Les élus régionaux ont adopté en Conseil régional du 18 février 2016 une nouvelle délibération (n°CR 08-16) visant à créer « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes Franciliens ». Cette mesure vise à favoriser l’accès des jeunes au marché du travail. Ces règles impliquent une obligation pour l’ensemble des structures subventionnées dans le cadre du DIM QuanTiP d’accueillir un minimum de 5 stagiaires pour chaque année universitaire de subvention. Le stagiaire doit rester pour une durée minimale de 2 mois et il doit résider en Île-de-France ou être inscrit dans un établissement d'enseignement de l’Île-de-France.**Il est donc demandé à l’ensemble des équipes QuanTiP d’envoyer à quantip@univ-paris13.fr des offres de stages à pourvoir pour l’année universitaire 2024/2025 ou 2025/2026** pour la mise en place de ces mesures, qui sont obligatoires pour pouvoir bénéficier du financement de la région. Les offres de stages seront publiées par la coordination du DIM sur une plateforme régionale dédiée à la diffusion des offres de stage (https://stages.iledefrance.fr/). |

**Annexe 4**

**Gestion des données personnelles**

Dans le cadre d’un appel à projets (AAP), des données à caractère personnel sont susceptibles d’être collectées par l'administration du DIM QuanTiP (CNRS LPL UMR7538), 99 av. Jean-Baptiste Clément, 93430 Villetaneuse.

Les données personnelles communiquées via le formulaire de dépôt de projet font l'objet d'un traitement par l’administration et la coordination scientifique du DIM QuanTiP à des fins d’organisation de ses activités, de communication ou de reporting.

Ces données personnelles pourront être communiquées à des experts externes dans le but d'évaluer votre proposition soumise en réponse à un appel à projets (AAP). Les experts supprimeront toutes vos données personnelles au plus tard un mois après la fin de l'évaluation.

Lorsque votre projet bénéficie d'un financement du DIM QuanTiP, les résultats du traitement de certaines de ces données seront transmis à la Délégation Île-de-France Villejuif (DR1) du CNRS, établissement gestionnaire du DIM, et à la Région Île-de-France dans le cadre de la gestion du programme DIM QuanTiP et des rapports. Dans ce cas, vos données seront conservées pendant la durée de la convention régional (10 ans).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier modifiée relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés et le règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données personnelles, de demander leur portabilité ou de limiter leur traitement.

Pour exercer vos droits, vous pouvez envoyer un mail à quantip@univ-paris13.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez déposer auprès de la CNIL une réclamation en ligne ou par courrier postal.